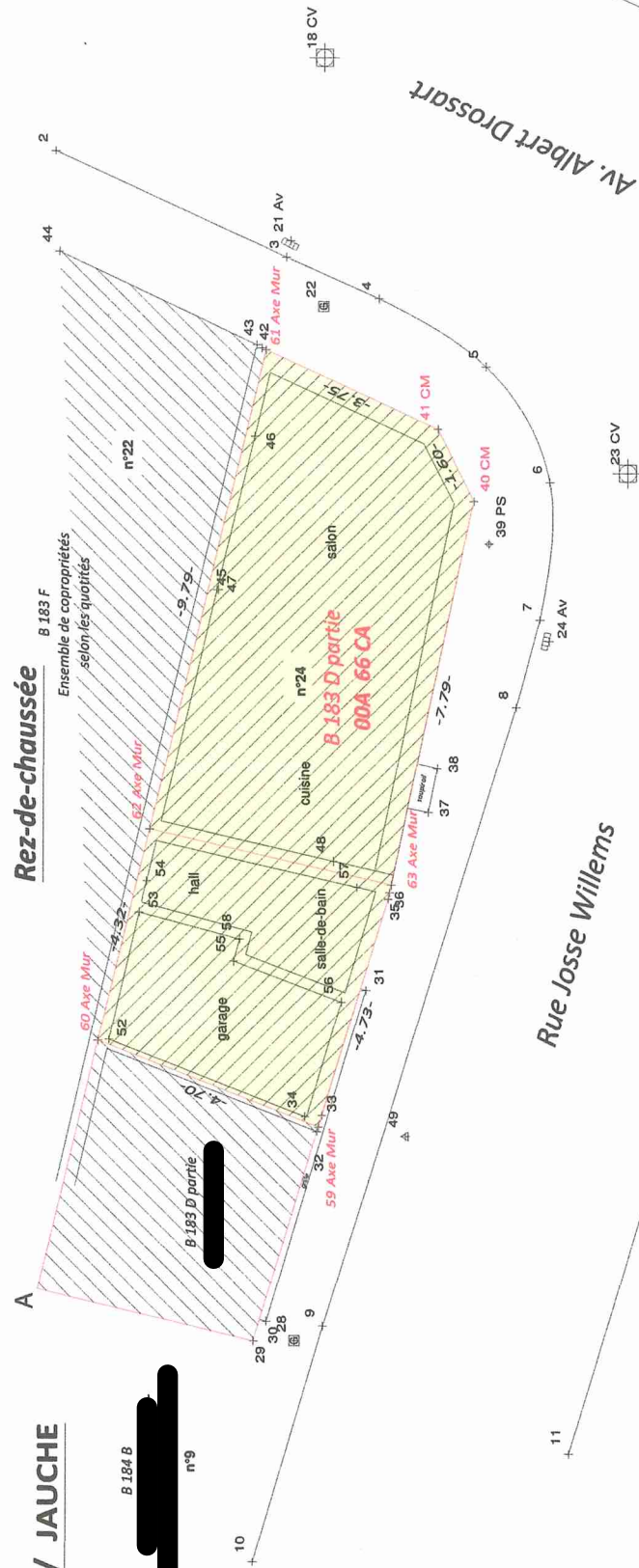


B 183 F

Ensemble de copropriétés
selon les quotités

EXTRAIT CADASTRAL Echelle: 1/1000



LISTE DES COORDONNEES

Pt	X	Y
1	100.000	100.000
29	76.382	114.737
40	93.067	110.415
41	94.500	111.135
44	98.003	118.639
49	80.451	111.738
59	80.631	113.467
60	82.347	117.841
61	96.061	114.541
62	86.545	116.831
63	85.444	112.045

LIMITES	Académie Nourriture Non matérialisé Contre mur Angle bâtiment Borne de rue + + + + + Limite de propriété	INFRASTRUCTURE	Poteau électrique Hydrant Clé à eau Chambre de visite Avaloir Arbre	Piquet d'édicule Piquet de signalisation Culture Haie
AB	NM	PE	CE	PM
+ NM	+ CM	B	CV	PS
+ AB	+ DB	AV	AV	+
+ R				

Le remplacement total de la toiture entre les points A, 29, 63 et 62 sera supporté pour 1/6ème par le fonds vendu et 5/6èmes par le fonds restant au propriétaire et successeurs.

Les réparations au toit à charge de la partie à l'aplomb de la zone entre les points A, 29, 59 et 60 sont totalement imputées au propriétaire actuel et successeurs.

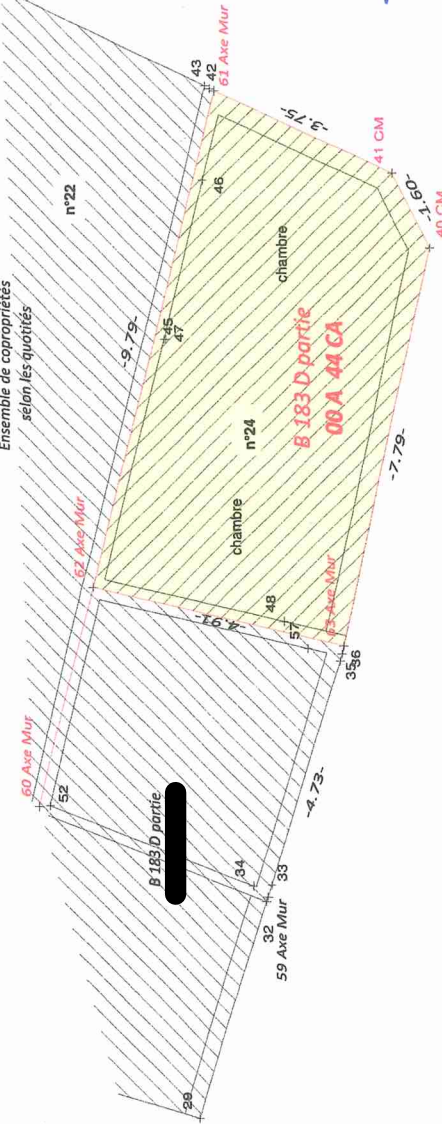
Les réparations au toit à charge de la partie à l'aplomb de la zone entre les points 59, 63, 62 et 60 sont imputées pour 1/3ièmes au fonds vendu et pour 2/3ièmes au fonds restant au propriétaire actuel et successeurs.

Les murs porteur du rez de chaussée entre les points 59, 63, 62 et 60 sont en copropriété.

Le mur au premier étage entre les points 63 et 62 est mitoyen jusqu'à l'habérème des toits.

B 183 F

Ensemble de copropriétés
selon les nuotités



Luc LIBERT Géomètre-Expert s.r.l.

Rue Saint Jean 20A

1993 10001012

Luc Libert
pour la sphère Luc Libert
Géomètre-Expert
N° GEO 050904